

- D Depuis la base de loisirs de Gué de Selle à Mézangers, suivre la signalétique « circuit 1 » direction sud vers Mézangers. *Cette signalétique est relayée par des balises tout au long du parcours.*
- 1 Après avoir traversé la route (D517) à l'entrée de Mézangers, prendre à gauche direction « les Loges » où vous arrivez sur la D272.
- Prendre à droite puis à gauche (vers « la Sevinière »). **Attention ! virage dangereux !**
Vous trouverez à droite le sentier.

Merci de veillez à la fermeture des portillons.

- 2 Prendre à droite à Brehon. Quelques centaines de mètres plus loin à gauche, vous retrouvez la liaison Evron - Ste Gemmes. *Vous remarquerez les vestiges de l'ère industrielle du début du 20^{ème} Siècle (« la Meneteuse » propriété privée) ancienne fabrique de matériel agricole.*

Lorsque vous arrivez à St Gemmes, prendre la direction de l'église. *Notez le château de la Cour à droite à l'entrée du bourg.*

- 3 A l'église, prendre à droite puis encore à droite la route d'Assé le Béranger, puis prendre à gauche direction « Montabay ».

V **Variante possible (balisée V1)** : au carrefour à la sortie du bourg, à l'entrée du lotissement prendre à gauche direction « la Herveillère » en suivant à nouveau le balisage du circuit N°01.

- 4 Arrivé à « la Gripassière », suivre la D 517 sur votre droite. **Attention ! virage dangereux !** Prendre le sentier à droite dans le virage.

Après être passé devant l'oratoire et laissé « la Saulinière », vous arrivez au carrefour des « Arnaudières » (panorama).

- 5 Prendre à gauche toute, pour effectuer une petite boucle qui vous ramènera au même carrefour des « Arnaudières » et prendre à gauche vers Mondésert (**raccourci** : *possibilité de retrouver « la Planche » Baslisage n°23*).

Pour les attelages : tourner directement à droite direction « Mondésert », puis « la Gaulerie ».

Vous entrez dans le bois du Gros Roc. *A noter : le manoir de Pierre Fontaine, bâti du XV^{ème} Siècle.*

Juste avant la D517, suivre le sentier en bordure de route sur la droite. A l'entrée du bourg de Ste Gemmes le Robert, prendre à droite en direction de « la Herveillère ». Traversez la D20 puis suivre le sentier et à droite à « la Maillardière ».

- 6 Après « la Valaisière », prendre tout droit jusqu'à Etiveau.

Attention attelages : prendre la route à gauche !

V **Variante (balisée V2)** : tout droit (Gué de Selle à 5kms)

- 7 Après « la Hardière », prendre à gauche puis à droite.

V **Nouvelle Variante (balisée V3)** : Gué de selle à 6,6kms interdite aux attelages.

- 8 Au bout du chemin, prendre à droite (épingle à cheveux) ou tout droit vers le village de Montaigu (**Balisée V4** : Gué de selle à 7 kms)

Attention ! les attelages devront suivre la route (balises) l'accès de la colline n'est pas possible sauf le refuge.

- 9 Au site du Montaigu : suivre les sentiers balisés.

Après être passé sous le tunnel (possibilité d'évitement par le chemin de la Chesnay,) prendre à gauche. *Attention à bien prendre à droite au carrefour des 4 chemins, puis traverser la D 241, passer au Tertre et redescendre sur le bourg d'Hambers*

- 10 Au plan d'eau, prendre à gauche, puis suivre le balisage afin de retrouver le carrefour des 4 chemins. Prendre à droite direction « la Tressinière ».

Après avoir passé « Touche Ronde » parcourez quelques centaines de mètres sur la D236 **Attention au virage !** Remonter à gauche jusqu'au manoir de Lorias. Suivre le balisage.

- 11 Au lieu dit « Les petites portes », longez le plan d'eau jusqu'à la D236 tout droit direction village du Montaigu.

Suivez le balisage jusqu'à « la Bourdonnière », puis prendre à gauche au calvaire (*remarquez le bâton de pélerin ou bourdon sculpté sur son chanfrein*) puis un chemin de terre à droite vers Pierre Aigue

- 12 A « Richebourg », suivre le balisage dans le bois. A « la Rabrie », suivre le goudron sur 300 mètres, puis prendre à droite vers « Boissay ».

Arrivé au bout du chemin de Boissay, prendre à gauche jusqu'au virage (calvaire) et empruntez le sentier jusqu'au parking situé à l'arrière du Gué de Selle.

En cas d'urgence

Vétérinaires équins : clinique des Arcis à Louvigné 02 43 37 37 37

cabinet vétérinaire de Javron 02 43 03 44 46

Maréchaux ferrant : Clément Roulin à Jublains au 06 73 04 76 34

Benoît Gasnier à Louvigné au 06 81 87 79 03



Quelques recommandations :

- Soyez prudents et respectez le code de la route en traversant ou en empruntant des axes routiers fréquentés.
- Respectez la tranquillité des sites et des autres usagers, agriculteurs, joggers, chasseurs et autres randonneurs.
- Tenez les chiens en laisse.
- Respectez l'environnement en ramenant avec vous ce que vous avez amené (détritus de pique nique, et emballages)

Vos excursions sont entreprises sous votre entière responsabilité et n'engagent en rien celle de l'Office de Tourisme ni des communes.

Randonner autour

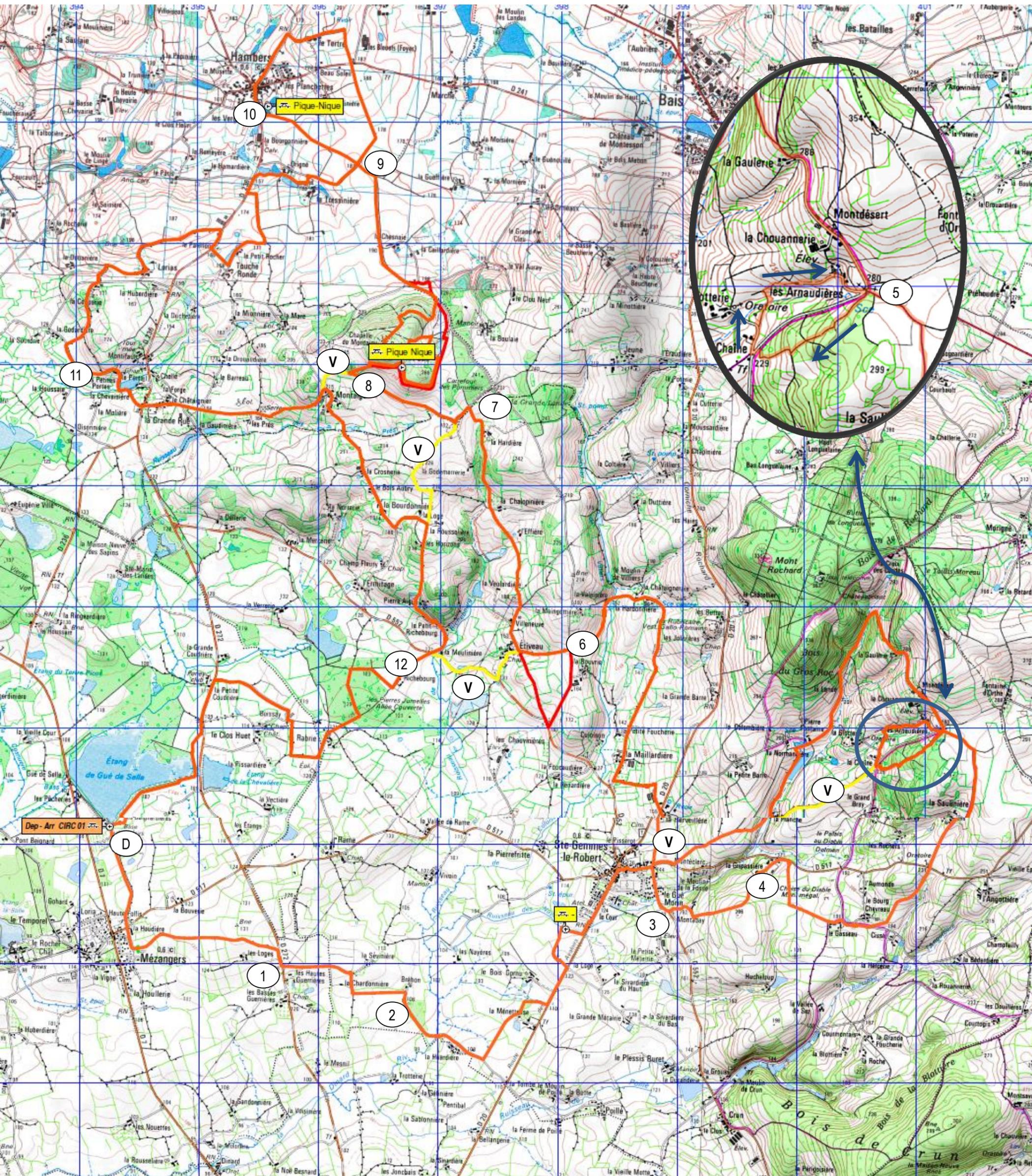
de Mézangers,

Ste Gemmes le Robert et Hambers

Distance : 48,3 km
Type : randonnée
Difficulté : moyen
Boucle : oui
Balisage : n° 01 - orange
Départ : étang du Gué de selle.



Circuit 01 : balisage orange / 48,3 KM



BALISAGE	Piétons	Cavaliers	VTT	Attelages
Itinéraire à suivre				
Mauvaise direction				
Tourner à droite				
Tourner à gauche				

Attention : chevaux, attelage et VTT bien suivre la liaison réservée à votre discipline. Le site du gué de Selle est réservé aux piétons !

Pratique...

- Pique-nique :** Base de loisirs de Gué de Selle à Mézangers
Sur la liaison piétonne avant Ste Gemmes le Robert
Au refuge de Montaigu à Hambers
Au plan d'eau d'Hambers
- Haltes équestres** (barres d'attaches et/ou paddocks) : Gué de selle , Plan d'eau d'Hambers, refuge du Montaigu.
- Boulangeries, épicerie dépôts de pain :** Mezangers, Ste Gemmes le Robert, Hambers
- Tous commerces :** Evron,Bais